
**N° 95-0245 - Déplacements et voirie + urbanisme, habitat et développement social - Vénissieux -
Acquisition d'une parcelle située 27, rue Jules Ferry et appartenant à la SCI Dupic -
Département de l'action foncière -**

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 novembre 1995, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Je vous sou mets le dossier concernant l'acquisition, par la communauté urbaine de Lyon, d'une parcelle de terrain de 282 mètres carrés située 27, rue Jules Ferry à Vénissieux, appartenant à la SCI Dupic et nécessaire à l'élargissement de la voie précitée.

Aux termes du compromis qui vous est présenté, cette parcelle de terrain serait acquise gratuitement, en application des dispositions de l'arrêté de permis de construire n° 69-259-92-X0921 délivré le 7 avril 1993 ;

B - Propose d'approuver ce document et de l'autoriser à signer l'acte à intervenir ;

Vu ledit document ;

Vu l'arrêté de permis de construire n° 69-259-92-X0921 délivré le 7 avril 1993 ;

Oùï l'avis de ses commissions déplacements et voirie et urbanisme, habitat et développement social ;

DELIBERE

1° - Approuve le document susvisé.

2° - Autorise monsieur le président à signer l'acte à intervenir.

pour le président,

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,